

Groupe territorial du Lot du 9 février 2017

Présents :

Sophie Ambiehl (Clinique du Relais), Flavio Colombo (Institut Camille Miret – UPCA), Philippe De Lapanouse (CSAPA Le Peyry), François Dumont (ANPAA 46), Olivier François (CSAPA Le Peyry), Serge Galley (Clinique du Relais), Brigitte Honoré (CH Cahors – UTLA), Christelle Mazeyrie (ICARE 46), Stéphanie Perrinet (Institut Camille Miret – UPCA), Bernard Pourcel (CSAPA Le Peyry), Nicolas Reyne (Institut Camille Miret – UPCA), Jessica Thamié (Institut Camille Miret – UPCA), Claude Thanwerdas (CH Cahors – UTLA),

Pour RAMIP : Alexandra Montéro, Jean-Paul Boyes.

Excusés :

Sylvie Bonifon (Psychologue), Franca Donatella (ANPAA 46), Pierre Durrieu (Pharmacien), Bruno Gentilhomme (ARS – DT 46), Élodie Laleu (CSAPA Le Peyry), Christiane Valles (CH Cahors – UTLA).

Le Groupe Territorial du Lot du 9 février 2017 avait pour objectifs :

- Point sur la rencontre interprofessionnelle d'échanges du 6 décembre 2016
- Présentation d'une nouvelle maquette de l'annuaire
- Perspectives 2017
- Questions diverses

Point sur la rencontre interprofessionnelle d'échanges du 6 décembre 2016

L'impression générale est à la satisfaction devant ces journées qui sont l'occasion de rencontre et de présentation des possibilités de prise en charge spécifique à chaque structure.

Ce dernier point est particulièrement souligné et notamment l'utilité de découvrir les différents champs d'intervention.

Le problème de l'anonymat est soulevé mais également celui des objectifs de ces rencontres :

- Exposé de situations pratiques entre pairs avec pour objectif la résolution de ce cas ?
- Exposé de situations pratiques dans le but de mettre en évidence les ressources disponibles dans les différentes structures ?

Dans le cas de la résolution, le sujet n'est pas anonymisé car, comme ce sont des situations complexes, il est reconnu et se pose alors le problème de son autorisation.

(Le RAMIP s'engage à trouver les textes officiels régissant ce point précis).

Dans le deuxième cas, ce peut être une situation imaginée mais qui, par la découverte des ressources existantes peut permettre d'être utile à tous et in fine, profiter aux collectifs et à l'usager.

Le débat n'est pas tranché mais en revanche l'utilité de ce dispositif pédagogique est reconnue et la décision de reconduire cet exercice est validée pour 2017.

L'idée de la présence d'intervenants de structures d'autres départements est proposée en vue de partage d'expérience, la question sera soulevée au niveau du COR le 28 février prochain.

Présentation d'une nouvelle maquette de l'annuaire

Un rapide rappel du contexte de réalisation de l'annuaire est fait pour les nouvelles personnes présentes dans le groupe territorial.

Une nouvelle version de l'annuaire tenant compte des retours des différentes structures est présentée.

Cette version prend également en compte les coordonnées des professionnels libéraux (médecins généralistes et pharmaciens) qui ont adressés le courrier de consentement d'utilisation de coordonnées et la charte du RAMIP renseignés et signés.

Le groupe souhaite que les structures d'appartenance soient mieux visibles (UPCA – Institut Camille Miret, UTLA – Centre Hospitalier de Cahors...).

Il est demandé que les coordonnées des structures soient déplacées pour qu'elles soient plus facilement repérables.

Dans le texte de présentation des Consultations jeunes consommateurs, il est demandé que soit précisé l'âge des personnes accueillies (12-25 ans).

Certains membres du groupe souhaitent qu'apparaisse une carte du département du Lot avec la localisation des structures. RAMIP va en étudier la faisabilité.

Pour la rubrique concernant « Les groupes d'entraide », il semblerait que les Alcooliques Anonymes proposent des groupes en langue anglophone (le samedi). RAMIP vérifiera cette information.

Il faudrait également vérifier la présence ou non des Alanon sur le département.

Certaines structures souhaitent encore faire des modifications dans leur présentation. Il est convenu que les contenus seraient envoyés par écrit au RAMIP.

Le procédé de « recrutement » des professionnels libéraux qui apparaissent dans l'annuaire est rappelé. Il est souligné la difficulté de contacter les personnes ainsi que celle d'obtenir les documents signés malgré plusieurs relances.

Une nouvelle discussion s'est engagée autour de la diffusion éventuelle d'une version papier du support.

En début de réunion, après le rappel des coûts que cela représenterait (un premier devis à 10 000 €, un second, à un peu plus de 3 000 €), la mise en ligne sur le site du RAMIP et l'envoi électronique étaient plébiscités.

En fin de réunion, le sujet est à nouveau abordé avec cette fois-ci le souhait de pouvoir malgré tout disposer d'une version papier qui pourrait être envoyée à des professionnels ciblés.

Sont cités les médecins généralistes (environ 150) et les pharmaciens (65) du département.

Il est convenu que RAMIP reprendra contact avec l'imprimerie Boissor pour affiner le devis.

Perspectives 2017

Bernard Pourcel poursuit ses investigations afin de pouvoir organiser une soirée de formation ou d'information thématique regroupant un large public.

Le RAMIP réaffirme l'intérêt de ce genre de rencontre et sa promotion dans tout Midi-Pyrénées afin de délocaliser les réunions thématiques dans le domaine de l'addiction.

De nombreux conférenciers ont été approchés avec pour l'instant, des difficultés à finaliser les projets.

Un nouveau thème sur les thérapies psycho corporelles du craving est en négociation avec le Dr HAY du CHU de Lille.

Le groupe réfléchit sur la possibilité de formation en interne, partagée par plusieurs structures, une sorte de mutualisation de la formation. (Etudier la faisabilité en fonction des organismes de formation et du financement).

Questions diverses

- Présentation de la plateforme de soutien aux professionnels (aide aux médecins généralistes et pharmaciens en addiction).
Les liens via le site du RAMIP ont été adressés à tous les médecins généralistes de Midi-Pyrénées le 24 janvier, les pharmaciens vont le recevoir avant la fin du mois.
- Présentation du groupe "pharmaco" qui a pour objet la mise en place d'outils de prévention des décès évitables chez des usagers sous MSO et en situation de poly toxicomanie. Il est demandé aux professionnels de nous informer s'ils sont confrontés à ces situations.
- Présentation des stages de formation des internes en médecine générale dans les structures d'addictologie.
Ces stages s'adressent à des internes, sur un format d'une semaine ou d'une journée sur 5 semaines.
Les objectifs pédagogiques sont en cours d'écriture et des traces d'apprentissage seront demandées aux internes.
- Les professionnels du GT 46 ont demandé à avoir un retour sur la Journée Régionale du 16 décembre 2016. Avec le problème de la très forte participation, les inscriptions avaient été clôturées précocément.
De ce fait, beaucoup de demande d'inscription n'ont pas été retenues et cela a été source de frustration sur le terrain.
- Une autre demande a été faite concernant l'organisation des réunions baclofène sur Toulouse. Celles-ci, après l'organisation d'un certain nombre ne sont plus reconduites. Il semblerait intéressant d'étudier la faisabilité d'organiser une soirée sur ce thème dans le Lot.